



# Partenariat avec l'Ecole de l'Air de Salon de Provence

lundi 30 janvier 2017, par [Vie scolaire LGT](#)

Le lycée Emile Zola a la chance de faire partie des trois établissements dans le Département qui bénéficient de ce dispositif depuis 2008. Ce partenariat profite à nos élèves qui peuvent bénéficier d'un tutorat de la part des étudiants de l'École de l'Air.

C'est aussi grâce à ce partenariat que le lycée Zola a pu proposer dans son offre de formation la préparation au BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique)

[Le brevet d'initiation aéronautique](#)

Les élèves sont sélectionnés en seconde et suivis durant toute leur scolarité au lycée. Chaque année voit donc une nouvelle promotion profiter du tutorat des élèves officiers. Le dispositif est d'abord proposé à l'élève puis s'il est partant à sa famille qui signera une convention avec l'Ecole de l'Air et le Lycée. Les tuteurs sont volontaires et bénévoles pour participer à cette aventure malgré l'intensité de leur formation à l'école de l'air.

